



RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GENERAL CONCERNANT LA DONATION D'UN CONTENEUR DE DIGUE MOBILE AE DE MOBILIERE SUISSE SOCIETE D'ASSURANCES SA A LA VILLE DE NEUCHATEL

(Du 9 août 2023)

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs

Par le présent rapport, notre Conseil souhaite soumettre à votre approbation la donation d'un conteneur de digue mobile AE par la Mobilière Suisse Société d'assurances SA à la Ville de Neuchâtel.

1. La Mobilière Suisse Société d'assurances SA

Fondée en 1826 à Berne, la Mobilière est la plus ancienne société d'assurances privée de notre pays.

Suite aux fortes pluies de 2005 dans cinq cantons de Suisse centrale ayant engendré 3 milliards de francs de dommages matériels, dont environ 500 millions à la charge de la Mobilière, la société d'assurance a décidé de réagir par diverses mesures de prévention dont un soutien à la recherche sur les dangers naturels ainsi que des projets de protection contre les inondations dans toute la Suisse.

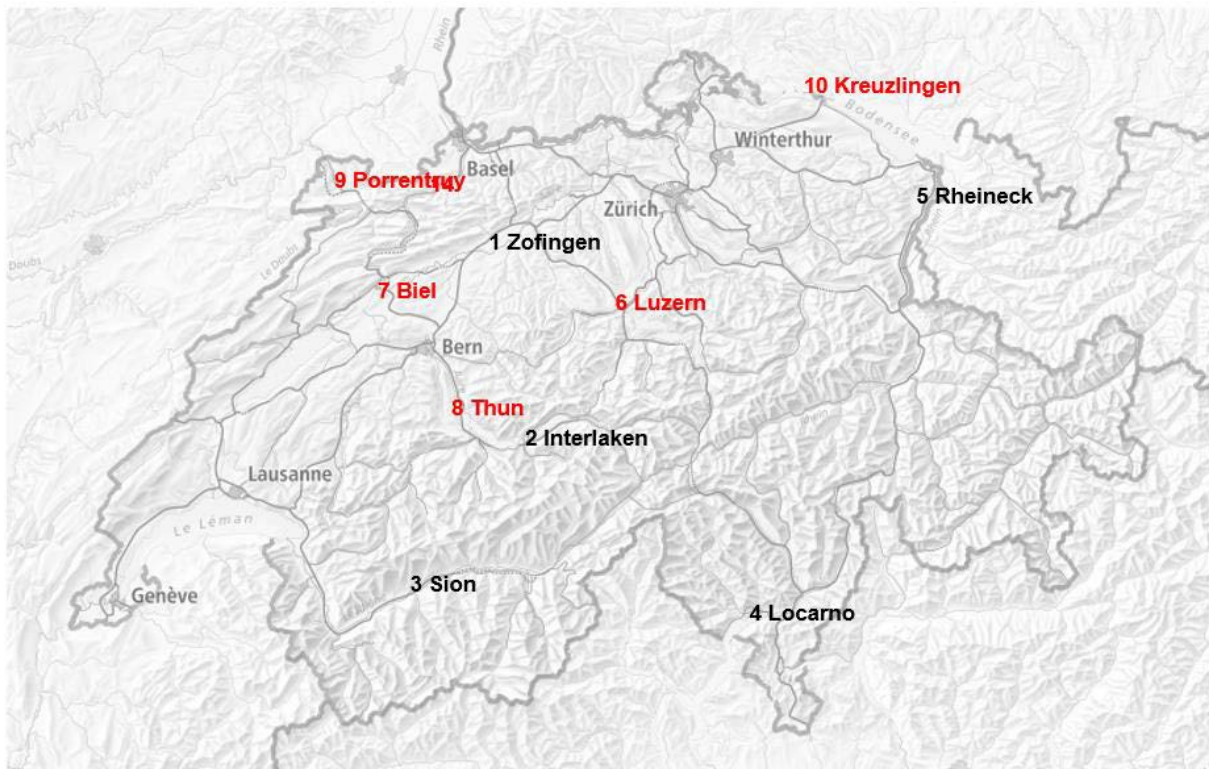
Depuis 2005, des moyens substantiels issus du fonds d'excédents de la coopérative sont investis chaque année dans plusieurs domaines d'intervention :



- Projets de prévention locaux
- Mise en place d'un système d'information géographique (MobiGIS) avec les données de base correspondantes
- Engagement dans la recherche sur les dangers naturels (avec un accent sur les inondations / la grêle) à l'Université de Berne.
- Chaire Mobilière pour la recherche sur l'impact climatique dans l'espace alpin
- Lab Mobilière pour les risques naturels

Depuis 2006, la Mobilière soutient des projets de prévention en matière de construction. Jusqu'à présent, 162 projets ont été soutenus principalement dans les domaines des laves torrentielles, des avalanches, des chutes de pierre et du ruissellement de surface. Environ 43 millions de francs de subventions ont été accordés sur tout le territoire suisse.

Depuis 2019, La Mobilière a équipé dix centres de renfort régionaux de systèmes mobiles modernes de protection contre les inondations (400 m de long / 'all inclusive'), d'un prix d'environ 450'000 francs par conteneur. Le schéma ci-dessous montre les villes équipées lors de la première tranche (2019 en noir) et la seconde tranche (2022 en rouge).



Pour 2023, la troisième tranche prévoit l'attribution de 5 conteneurs de digues mobiles aux corps de sapeurs-pompiers dans des hotspots d'inondation d'Aarau, Brig, Burgdorf, Lugano et Neuchâtel.

2. La donation – conteneur de digue mobile AE

Le système de digue mobile de dernière génération offert à la Ville de Neuchâtel est un outil de prévention des dommages en cas d'inondation disposant des caractéristiques et avantages suivants :

- 400 mètres d'éléments de digue et tous les accessoires dans un conteneur
- Transport facile avec un camion interchangeable (porteur de berce dont la RDIL est déjà équipée pour d'autres usages)
- Mise en œuvre rapide et précise
- Déroulement facile grâce aux roues d'enrouleur
- Le filet de protection et la bâche d'étanchéité protègent des dommages
- La bâche d'étanchéité protège la digue contre le flottement
- En raison de son poids de remplissage (eau), l'appareil ne flotte pas

En détail, le conteneur de digue mobile AE est composé comme suit :

- Conteneur roulant de 6,9 m x 2,5 m x 2,5 m / poids 13 t env. (rouge arborant le logo de la Mobilière, du corps des sapeurs-pompiers et Aeschlimann SA)
- 12 éléments modulaires de digue mobile d'un diamètre de 60 cm et d'une longueur de 33 m chacun, composés de 2 boudins avec gaine en filet et bâche d'étanchéité
- Chaîne pour alourdir le flanc de la bâche du côté eau
- 2 angles de profilés étanches MD-Fix
- 4 vannes de fermeture
- 4 paires de clés d'accouplement Storz
- 1 set de pompage contenant 2 pompes et les tuyaux correspondants
- 1 paire de roues d'enrouleur
- 1 soufflerie
- 1 kit de réparation
- 4 plaques de protection pour la décharge du conteneur
- 20 sacs de protection pour les travaux de raccordement généraux
- Livraison jusqu'au magasin des sapeurs-pompiers
- Instruction et formation initiale de deux jours assurée sur place par les représentants de la société Aeschlimann Hochwasserschutz SA

Le procédé de mise en place est le suivant :

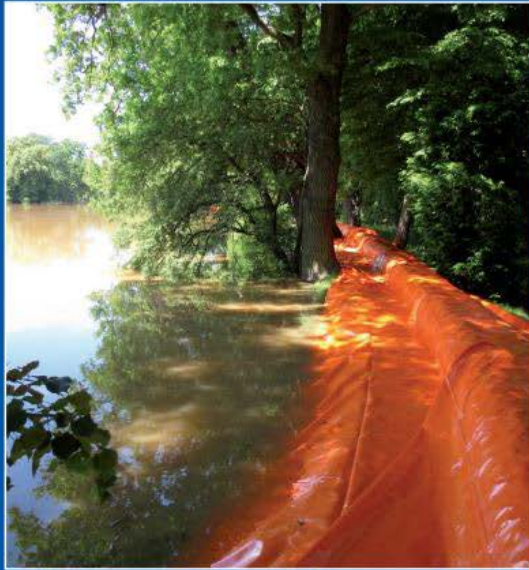
Les éléments isolants sont remplis d'air et facilement déplacés dans la position souhaitée. Les tuyaux sont ensuite remplis d'eau. L'eau est pompée d'un plan d'eau à proximité ou prélevée de la bouche d'incendie.

Les éléments isolants peuvent être reliés les uns aux autres à l'aide d'un système de collier. Cela crée un barrage de n'importe quelle longueur qui est parfaitement adapté aux conditions topographiques.



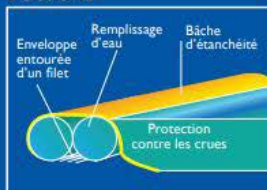
DIGUE MOBILE

PROTECTION FLEXIBLE CONTRE LES CRUES



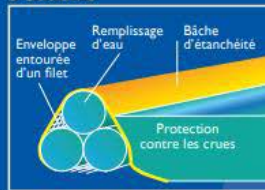
La digue mobile est une digue à boudins remplie d'eau. Ses modules peuvent être combinés entre eux à volonté. Le programme de livraison de la série comprend:

2 boudins



Diamètre: 45 cm
Longueur: 10 m
Hauteur de digue: env. 40 cm
Poids vide: à partir de 50 kg
Poids avec remplissage: env. 3.2 t

3 boudins



Diamètre: 150 cm
Longueur: 10 m
Hauteur de digue: env. 260 cm
Poids vide: à partir de 280 kg
Poids avec remplissage: env. 52 t



www.aeschlimannhochwasserschutz.ch

Aeschlimann Hochwasserschutz AG
CH-4915 St. Urban
CH-6390 Engelberg

Tél. +41 (0)62 768 70 00
Fax +41 (0)62 768 70 05
info@aeschlimannhochwasserschutz.ch

AESCHLIMANN
Aeschlimann Hochwasserschutz AG



Une utilisation réussie de ces nouveaux systèmes a eu lieu lors des intempéries de 2021 aux endroits suivants :

- Unterseen : protection du hôtel / restaurant 'Neuhaus' et camping
- Bönigen : protection de l'hôtel 'Seiler au Lac' et des immeubles d'habitation situés derrière celui-ci
- Zofingue / Vordemwald / Reiden / Langnau : protection de bâtiments résidentiels et commerciaux menacés





3. Utilité d'une digue mobile pour la Ville de Neuchâtel

Un récent dossier de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) aboutit aux conclusions que les grandes crues risquent de devenir plus fréquentes¹ :

« Si la deuxième correction des eaux du Jura a sensiblement amélioré la protection contre les crues le long de l'Aar et des lacs du pied du Jura, d'autres inondations aux abords des lacs de Bienne, Neuchâtel et Morat ne sont pas à exclure à l'avenir. Leur étendue et leur fréquence pourraient même augmenter sous l'effet du réchauffement climatique ».

Les dangers liés à l'eau sont bien présents sur le littoral neuchâtelois, à l'image de la montée des eaux du lac en 2021 (illustrée ci-après par une photographie prise à Colombier.). Les inondations dans la région des trois lacs et le long de l'Aar ont alors occasionné des dégâts pour quelque 60 millions de francs, dont des dégâts aux bâtiments sur la rive nord du lac de Neuchâtel chiffrés à 0,9 million de francs par l'ECAP².

¹ Dossier d'information Crues des lacs du pied du Jura, 15.05.2023, disponible à la page : <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/dangers-naturels/dossiers/regulation-lacs/hochwasser-jurandseen.html> (consulté le 18 juillet 2023).

² Au sud du lac de Neuchâtel, les dégâts aux bâtiments se sont élevés à 10 millions de francs.



Si une digue mobile a une utilité limitée dans le cadre d'une montée du lac pour protéger l'ensemble des rives, l'eau pouvant remonter au travers du sol en lien avec une montée de la nappe phréatique, elle peut par contre protéger un emplacement particulier.

Une digue mobile est d'une grande importance pour lutter contre le ruissellement en cas de pluie extrême. Suite notamment aux événements marquants ayant eu lieu dans la région ces dernières années, une analyse du ruissellement est actuellement menée au sein de la Ville en collaboration avec le canton. Les premiers résultats s'appuient sur des scénarios de densité de pluie exceptionnelles (du type des événements de Dombresson et Cressier). Il s'agit de mettre en évidence les secteurs à protéger et les mesures à mettre en œuvre. Dans ce contexte, la digue mobile est un outil pertinent dans la lutte contre les inondations liées aux pluies exceptionnelles et au ruissellement.

Rappelons que sur mandat du syndicat régional de la sécurité civile du littoral neuchâtelois, la Ville de Neuchâtel est en charge de la gestion de la Région de défense incendie du littoral (RDIL), active sur l'ensemble des communes du littoral.

Actuellement, les sapeurs-pompiers du littoral disposent des moyens suivants pour lutter contre les inondations :

- 4 pompes à boues
- 7 motopompes sur remorque
- 280 m de digue mobile 1^{er} génération type « Beaver »
- 17 unités mobiles pour inondations

En complément aux moyens actuels, le système de digue mobile AE contenant 400 m d'éléments de digue constitue un réel atout dans la lutte contre les inondations et étoffera les moyens de prévention et de réduction des dommages de façon conséquente, ce type de barrières permettant par exemple d'éviter des dégâts dus aux débordements des eaux à des endroits critiques.

4. Consultations

Le présent rapport a été soumis au SPS et à L'Etat-Major de la RDIL pour consultation. Ils ont préavisé favorablement l'acquisition du conteneur de digue mobile AE, la formation du personnel étant prévue avec la donation et le service disposant du véhicule permettant son utilisation.

Le présent rapport sera présenté à la commission du dicastère DTASFRH en date du 15 août 2023.

5. Impacts sur l'environnement, sur les finances et sur le personnel communal

Cette donation n'entraîne pas d'incidence significative sur le personnel communal avec pour seul impact des besoins de formation qui seront intégrés à la formation continue du personnel concerné sans supplément de coûts.

Au niveau de l'environnement, la digue mobile pourra permettre de réduire les impacts d'inondations et montées du lac et apportera un réel plus à la lutte contre les dangers naturels.

Enfin l'impact sur les finances se résume aux coûts d'entretien de l'installation qui sont absorbés dans le budget actuel.

6. Conclusion

Reconnaissant de pouvoir renforcer ses moyens de lutte contre les dangers naturels avec des systèmes adaptés et de dernière technologie par cette donation, notre Conseil remercie vivement la Mobilière. En vertu du cadre légal en vigueur qui définit votre Autorité comme compétente pour l'acceptation des dons, notre Conseil vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, d'accepter cette donation en prenant acte de ce rapport et en adoptant l'arrêté ci-après.

Neuchâtel, le 9 août 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,

Le chancelier,

Mauro Moruzzi

Daniel Veuve

Projet

**ARRETE CONCERNANT LA DONATION DE LA MOBILIERE SUISSE
SOCIETE D'ASSURANCES SA A LA VILLE DE NEUCHATEL**

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,
Sur la proposition du Conseil communal,

arrête:

Article premier

Le Conseil communal est autorisé à accepter la donation d'un
« conteneur de système de digue mobile AE » de la part de la Mobilière
Suisse Société d'assurances SA.

Art. 2

Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.